

Mesdames, Messieurs,

Suite au mail de mercredi dernier envoyé par le Dr Vincent Audigier, nous revenons vers vous afin de vous transmettre les modalités de l'expérimentation du vaccin Pfizer en ville.

Compte tenu de la circulation du variant Delta dans la Nord Isère, nous avons souhaité circonscrire cette expérimentation sur ce territoire, ainsi **5 centres de vaccination** ont répondu favorablement à sa mise en place et auront **200 flacons** à distribuer aux professionnels libéraux (médecin, pharmacien, sage-femme et infirmier) la semaine 28.

Vous trouverez ci-dessous les modalités de retrait des flacons Pfizer en fonction des centres :

- **Montalieu-Vercieu** (*Espace Ninon Vallin 2 rue des Berliattes*) : Prendre contact auprès de la CPTS
- **Pont-de-Chéruy** (*35 rue de la liberté*) : Prendre contact auprès de la CPTS
- **Bourgoin Jailleu** (*Salle Polyvalente – 92, avenue du Professeur Tixier*) : Le mardi, jeudi et vendredi, entre 10h et 12h.
- **Vienne** (*Le Manège 30 avenue Général Leclerc*) : Du lundi 12 au vendredi 16 juillet, de 8h30 à 17h30. Ils peuvent aussi joindre Madame Angelloz-Pessey la coordinatrice du centre au 06 82 09 17 50
- **Tour du Pins** (*Centre Equinoxe - 9 rue Pasteur - 38110 la Tour du Pin*) : Le lundi 12, mercredi 14 et vendredi 16 juillet, entre 17h et 19h.

La règle du premier arrivé, premier servi s'applique dans l'ensemble de ces centres, ainsi ces plages de retrait sont soumises au stock restant de vaccin.

Les flacons pour les secondes injections seront à venir récupérer la semaine 31.

Pouvez-vous informer les professionnels libéraux du Nord Isère qu'ils ont la possibilité de retirer des vaccins Pfizer dans ces 5 centres de vaccination la semaine prochaine ?

Pour votre bonne information, veuillez trouver ci-joint et ci-dessous les éléments d'information transmis aux centres de vaccination.

Quels professionnels de santé libéraux sont concernés par cette expérimentation ?

- *Tous les professionnels de santé qui peuvent déjà commander via le portail de télé-déclaration (médecins, pharmaciens, IDE et sages-femmes).*

Que doit emporter le professionnel de santé ?

- *Sa carte professionnelle,*
- *Un dispositif de conservation adapté (cf. ci-après).*

Quels sont les engagements pris par les professionnels concernés ?

- *Bonnes pratiques :*
 - *Suivre une formation préalable d'une heure à la préparation et à l'administration du vaccin Pfizer en centre de vaccination, excepté pour les professionnels ayant déjà réalisé ces actes avec ce vaccin.*
 - *Extraire 7 doses par flacon à partir du matériel fourni par le centre de vaccination.*
 - *Les flacons retirés doivent correspondre à une demande effective ou potentielle de la patientèle.*
- *Conditions de conservation et de transport des vaccins :*
 - *Pour le transport (e.g. sacoches isotherme ou glacière électrique),*
 - *Pour le stockage (e.g. réfrigérateur).*
 - *Respecter les contraintes de stockage et de transport des vaccins conformément au résumé des caractéristiques du produit (RCP).*

▪ Rappel des caractéristiques du produit :

Températures	Flacon	Modalités	PFIZER (ARNm) 6/7 doses COMIRNATY®
-90°C / -60°C	Non ouvert	Stockage et transport	6 mois
-25°C / -15°C	Non ouvert	Stockage et transport	2 semaines*
+2°C à +8°C	Non ouvert	Stockage	1 mois
		Transport	12 heures
+2°C à +8°C	Ouvert	Stockage	6 heures
Gammes de températures ambiantes	Non ouvert	Stockage / Transport	2 heures [9°C – 30°C]
			6 heures [9°C – 30°C]
	Ouvert = reconstitué pour Pfizer	Transport	6 heures flacons ou seringues (<30°C)

*Pfizer : ensuite les flacons peuvent être replacés à -90°C / -60°C – une seule fois.

Stockage non ouvert +2° à +8° = 1 mois en fonction de la date limite d'utilisation (DLU)

Contraintes communes : transport des flacons stables, sans secousses, ne pas congeler. Ne pas exposer à la lumière extérieure ou aux ultraviolets.

Par ailleurs, vous trouverez ci-après un lien vous permettant d'assurer la traçabilité de chaque distribution.

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/vaccins-pfizer-en-ville>

A noter, la responsabilité de la conservation et de l'utilisation est transférée des centres de vaccination sur les professionnels de ville dès la distribution aux professionnels libéraux.

Vous remerciant par avance et restant à votre disposition
Bien cordialement,

Aymeric SENTIER
Cellule Vaccination

241 rue Garibaldi
CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !